



**HAL**  
open science

# Émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein d'espaces de coworking pour entrepreneurs culturels et créatifs

Basile Michel

► **To cite this version:**

Basile Michel. Émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein d'espaces de coworking pour entrepreneurs culturels et créatifs. *Géographie, Économie, Société*, 2018, 20 (3), pp.295-317. 10.3166/ges.2018.0002 . halshs-01905253

**HAL Id: halshs-01905253**

**<https://shs.hal.science/halshs-01905253>**

Submitted on 19 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein d'espaces de *coworking* pour entrepreneurs culturels et créatifs

Basile MICHEL, docteur en géographie, laboratoire Espaces et Sociétés (UMR CNRS 6590 ESO), Université d'Angers

### Pour citer cet article :

MICHEL B. (2018). « Émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein d'espaces de *coworking* pour entrepreneurs culturels et créatifs ». *Géographie, Économie, Société*, vol. 20, n°3, p. 295-317. DOI : <https://dx.doi.org/10.3166/ges.2018.0002>

### Open access online:

<https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2018-3-page-295.htm>

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01905253>

<https://dx.doi.org/10.3166/ges.2018.0002>

### Résumé :

L'objectif de cet article est d'étudier les apports des espaces de *coworking* pour les entrepreneurs culturels et créatifs. Ces espaces peuvent-ils soutenir l'émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein des secteurs culturels et créatifs ? L'analyse est fondée sur une étude qualitative de 22 espaces de *coworking* composés d'entrepreneurs culturels et créatifs et concentrés au sein d'un même quartier urbain de la ville de Nantes (France). La théorie de la proximité est mobilisée pour mener à bien une analyse des réseaux sociaux internes à ces espaces. Cette analyse montre que la proximité spatiale offerte par les espaces de *coworking* se combine avec la proximité organisée des entrepreneurs de manière à faire de ces lieux des écosystèmes créatifs. Au-delà de répondre à un besoin immobilier et social des entrepreneurs culturels et créatifs, les espaces de *coworking* sont le lieu de réseaux collaboratifs qui soutiennent l'émergence de dynamiques entrepreneuriales. Ce soutien se manifeste par des réseaux d'apprentissage collectif et de collaborations marchandes qui favorisent le développement des projets des entrepreneurs culturels et créatifs.

**Mots-clés :** entrepreneurs culturels et créatifs, espaces de *coworking*, réseaux collaboratifs, apprentissage collectif, proximité.

## **Emergence of entrepreneurial dynamics in coworking spaces for cultural and creative entrepreneurs**

### **Abstract:**

This article aims at studying the contributions of coworking spaces for cultural and creative entrepreneurs. Can these spaces support the emergence of cultural and creative entrepreneurial dynamics? The analysis is based on a qualitative study of 22 coworking spaces occupied by cultural and creative entrepreneurs and concentrated in the same urban area of the city of Nantes (France). This study relies on the theory of proximity to carry out an analysis of the internal social networks of these spaces. This analysis shows that the spatial proximity provided by these spaces is combined with the organized proximity of entrepreneurs. Thanks to this combination, coworking spaces become creative ecosystems. Besides responding to a real estate and social need of cultural and creative entrepreneurs, coworking spaces are the place of collaborative networks that support the emergence of entrepreneurial dynamics. This support is manifested through collective learning networks and market collaborations that foster the development of cultural and creative entrepreneurs' projects.

**Keywords:** cultural and creative entrepreneurs, coworking space, collaborative networks, group learning, proximity.

## Introduction

Les secteurs culturels et créatifs sont plébiscités, tant par les pouvoirs publics que par les acteurs socioéconomiques et une partie du monde académique, comme un élément moteur de l'économie de la connaissance (Caves, 2000 ; Kancel *et al.*, 2013). Ils sont valorisés comme un pan de l'économie à même de participer directement et indirectement au développement économique et à l'innovation (KEA, 2006). Dans ce contexte, les dynamiques entrepreneuriales des secteurs culturels et créatifs revêtent un rôle central en tant que moteur du développement de ces secteurs et de l'économie globale. Pourtant, les entrepreneurs culturels et créatifs rencontrent davantage de difficultés à créer et à développer leur activité comparativement aux autres secteurs de l'économie (Hearn, 2014). Ils doivent notamment faire face à la méfiance des acteurs extérieurs au secteur (banque...) et s'adapter à un fonctionnement sur le mode projet qui les place dans un système d'interdépendance flexible et évolutif (Menger, 2002). Ce constat rend nécessaire l'étude des dynamiques entrepreneuriales dans les secteurs culturels et créatifs afin de comprendre qu'elles en sont les modalités, les conditions et les acteurs. Dans le prolongement des travaux sur la théorie de la proximité (Torre et Rallet, 2005), le rôle des réseaux sociaux et des lieux physiques d'échange en face-à-face apparaît comme une question à approfondir.

L'installation d'entrepreneurs culturels et créatifs dans des espaces de *coworking* fait écho à ce questionnement. Ces espaces sont issus du milieu du web californien et les premiers exemples officiels se situent à San Francisco au début des années 2000 (Moriset, 2011). Leur développement récent est spectaculaire, leur nombre à l'échelle mondiale étant passé de 1 130 à 13 800 entre 2011 et 2017 (Deskmag, 2017). Les espaces de *coworking* apparaissent comme une solution pour de nombreux travailleurs indépendants à la recherche d'un lieu de travail avec un bon rapport qualité-prix. D'un point de vue général, les espaces de *coworking* correspondent à la mise à disposition de lieux de travail partagés contre le paiement d'un loyer (Gandini, 2015 ; Spinuzzi, 2012).

Dans le contexte d'une économie culturelle et créative fonctionnant sur le mode projet (Menger, 2002), il importe d'interroger les dynamiques entrepreneuriales qui peuvent émerger des espaces de *coworking* via le développement de relations et de collaborations entre les entrepreneurs culturels et créatifs intégrés dans ces espaces. De quelle manière ces espaces peuvent-ils soutenir l'émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein des secteurs culturels et créatifs ? Quels sont les apports de ces espaces pour les entrepreneurs culturels et créatifs ? Cette question se pose avec acuité dans un contexte où les espaces de *coworking* bénéficient d'une image positive alors même que leur définition ne fait pas consensus (Leclercq-Vandelannoitte et Isaac, 2016) et que les données empiriques démontrant leurs effets positifs sont rares (Gandini, 2015).

L'analyse s'appuiera sur le cas des 22 espaces de *coworking* du quartier des Olivettes à Nantes (France) composés exclusivement d'entrepreneurs culturels et créatifs. Deux axes thématiques guideront la réflexion autour des apports des espaces de *coworking* pour ces entrepreneurs. Le premier est centré sur la réponse à un besoin matériel et social des entrepreneurs de bénéficier d'un environnement de travail à même de les sortir de l'isolement social. Le second est orienté sur les réseaux collaboratifs qui peuvent émerger des espaces de *coworking* pour en faire des lieux d'apprentissage collectif et de collaborations marchandes. Une analyse de réseaux sociaux fondée sur une approche par la proximité (Torre et Rallet, 2005) a été mise en place afin de traiter ces axes.

Cet article s'articule autour de quatre parties. La première posera les fondements théoriques de cette recherche en présentant la théorie de la proximité, l'entrepreneuriat culturel et créatif et les espaces de *coworking*. La deuxième servira à présenter la méthodologie qualitative utilisée et le fonctionnement des espaces de *coworking* étudiés au sein du quartier des Olivettes. La troisième portera sur l'analyse des résultats en soulignant les apports des espaces de *coworking* pour les entrepreneurs culturels et créatifs au niveau matériel, social et économique. La dernière partie proposera une discussion autour des dynamiques de proximité se développant au sein des espaces de *coworking*.

## **1. L'entrepreneuriat culturel et créatif soutenu par les espaces de *coworking* ? Fondements théoriques**

### **1.1. Cadre théorique : une approche par la proximité**

Depuis 1993, la théorie de la proximité s'est constituée sur la base des travaux du groupe de recherche « Dynamiques de proximité ». De nombreuses typologies ont été établies dans la littérature (Boschma, 2005 ; Bouba-Olga et Grossetti, 2008 ; Pecqueur et Zimmermann, 2004). En suivant celle de Torre et Rallet (2005), deux formes principales de proximité sont définies : la proximité spatiale qui traduit la distance métrique séparant deux entités ; et la proximité organisée qui qualifie le potentiel d'interaction offert par une organisation. La première est d'ordre spatial, tandis que la seconde est de nature relationnelle. Cette dernière se divise en deux catégories (Rallet et Torre, 2004). La première est la logique d'appartenance qui facilite les échanges par les routines et les codes intégrés par les membres d'une même organisation. La seconde est la logique de similitude qui correspond au partage de représentations et de savoirs communs entre les individus. Elle favorise les interactions et la compréhension des acteurs. Dans le cadre de la théorie de la proximité, la seule proximité spatiale est considérée comme insuffisante pour la mise en place de coopérations entre les acteurs. Des formes relationnelles de proximité sont nécessaires pour l'activer (Torre, 2009 ; Torre et Rallet, 2005). Ainsi, l'approche par la proximité permet de dépasser les limites de l'économie spatiale, qui a tendance à

négliger les dimensions a-spatiales, et de l'économie industrielle, qui au contraire sous-estime la dimension spatiale des processus socio-économiques (Pecqueur et Zimmermann, 2004).

Cette recherche s'inscrit dans la lignée des travaux sur la proximité en cherchant à identifier si les espaces de *coworking*, en tant que lieux de proximité spatiale de travailleurs, sont animés par des relations collaboratives générant des effets positifs sur le développement des projets entrepreneuriaux dans les secteurs culturels et créatifs. Est-ce que la proximité spatiale des *coworkers* est activée par une proximité organisée de façon à favoriser les coopérations et les dynamiques entrepreneuriales au sein des espaces de *coworking* ?

### **1.2. L'entrepreneuriat dans les secteurs culturels et créatifs : difficultés et fonctionnement par projets**

Une vaste littérature s'est développée depuis le début des années 2000 autour des industries culturelles et créatives (Caves, 2000 ; Howkins, 2001 ; Landry, 2000 ; Liefoghe, 2015 ; Scott, 2000 ; Tremblay, 2008). Les activités ainsi regroupées ont pour point commun de faire appel à la créativité<sup>1</sup> des travailleurs (Chantelot, 2010 ; Liefoghe, 2010), de fonctionner sur le mode projet (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Menger, 2002), d'intégrer une forte dimension symbolique et esthétique dans les productions (Scott et Leriche, 2005) et d'œuvrer dans l'incertitude (Greffé, 2010). Si les limites fixées aux secteurs culturels et créatifs peuvent varier suivant les contextes, ils regroupent les arts visuels, les arts du spectacle, le patrimoine, l'édition, la musique, le jeu vidéo, l'audiovisuel, le cinéma, le design, la publicité et l'architecture (EY, 2015 ; Jauneau, 2013 ; Kancel *et al.*, 2013 ; KEA, 2006).

L'entrepreneuriat culturel et créatif se fonde sur les entreprises et les associations de ces secteurs. A l'échelle européenne, elles sont caractérisées par leur petite taille puisque 82 % d'entre elles sont des microentreprises contre seulement 0,45 % de plus de 250 salariés (HKU, 2010). Il s'agit d'un système d'oligopole à frange<sup>2</sup> (Henry, 2014) dans lequel les structures de taille moyenne sont peu présentes. Les entrepreneurs de ces secteurs font face à deux catégories de difficultés dans le développement de leur activité : celles connues par les entrepreneurs en général, et celles spécifiques aux secteurs culturels et créatifs.

---

<sup>1</sup> La créativité est la capacité cognitive à inventer ou à produire des solutions nouvelles et originales afin de permettre l'innovation ou la résolution de problèmes divers. L'approche multivariée développée en psychologie en définit les principaux déterminants (Lubart, 2003). En complément, la littérature sur le management de l'innovation met en avant l'importance des interactions entre l'*underground*, la *middleground* et l'*upperground* dans les processus créatifs (Cohendet *et al.*, 2010).

<sup>2</sup> Le système d'oligopole à frange correspond à un marché où quelques grandes firmes réalisent la majorité du chiffre d'affaires et dominent les nombreuses petites entreprises du secteur (Reynaud-Cressent, 1982). Dans le cas des secteurs culturels et créatifs, 0,45 % des entreprises (celles de plus de 250 salariés) génèrent 40 % du chiffre d'affaires annuel (HKU, 2010).

Premièrement, quel que soit le secteur d'activité, les autoentrepreneurs et les travailleurs de microentreprises font face à un risque d'isolement social (Boboc *et al.*, 2014). Le recours parfois subi au travail à domicile peut entraîner un sentiment de solitude (Spinuzzi, 2012) aux effets néfastes sur le bien-être (Marc *et al.*, 2011). Plus largement, le travail à domicile est décrié pour son impact négatif en termes de qualité de vie, de crédibilité et de productivité : difficulté à séparer vie privée et vie professionnelle, nombreuses distractions, etc. (Harpaz, 2002 ; Tremblay *et al.*, 2006).

Deuxièmement, les entrepreneurs culturels et créatifs rencontrent des difficultés spécifiques à leurs secteurs pour développer leur activité et croître (Hearn, 2014). La faible considération accordée aux entrepreneurs de ces secteurs par les acteurs économiques tels que les banques rend difficile toute tentative de structuration et de développement d'un projet entrepreneurial culturel et créatif.

En plus de ces difficultés, les entrepreneurs doivent s'adapter au fonctionnement sur le mode projet qui caractérise les secteurs culturels et créatifs (Liefoghe, 2010 ; Menger, 2002). La flexibilité, la créativité, la mobilité, la liberté, la concurrence, le réseau et l'incertitude sont les mots-clés de ce fonctionnement qui place les travailleurs dans un système d'interdépendance évolutif. L'activité devient une succession de projets ponctuels autour desquels s'agglomèrent différents entrepreneurs (De Heusch *et al.*, 2011). Des collaborations se nouent et se dénouent au fur et à mesure des besoins et des commandes entraînant une reconfiguration permanente des partenariats liant les entrepreneurs culturels et créatifs. Les réseaux relationnels occupent alors un rôle central dans la capacité des entrepreneurs culturels et créatifs à développer leur projet (Comunian, 2012).

Pour faire face à ces différentes difficultés, les entrepreneurs culturels et créatifs cherchent à mettre en place des systèmes de collaboration et de mutualisation tout en préservant leur autonomie (Bureau et Corsani, 2016). Ils rejoignent le mouvement global des travailleurs indépendants qui recherchent de l'autonomie et qui se tournent vers des coopératives d'activité et d'emploi ou des espaces de *coworking* (Bureau et Corsani, 2014). Ces espaces apparaissent ainsi comme l'une des solutions mobilisées par les entrepreneurs des secteurs culturels et créatifs (Deskmag, 2016).

### **1.3. Les espaces de *coworking* : éléments de définition**

Les espaces de *coworking* sont définis dans la littérature comme des bureaux de travail partagés par des travailleurs (*coworkers*) n'appartenant pas à la même structure juridique (Gandini, 2015 ; Spinuzzi, 2012). À la suite des travaux de Capdevila (2015a), il apparaît que ces espaces se différencient des simples bureaux partagés par l'existence de dynamiques collectives internes d'échange et de coopération. Certains auteurs complètent cette définition en précisant que les espaces de *coworking* sont construits de manière à permettre leur utilisation libre et variable par des travailleurs nomades (Blein, 2016 ; Moriset, 2011 ; Suire et Vicente, 2015). Cette configuration

répond aux valeurs d'ouverture, de communauté et de collaboration défendues par les initiateurs du *coworking* (Capdevila, 2015b). A l'image du cas de La Muse à Genève, les espaces de *coworking* sont pratiqués par des utilisateurs permanents et des utilisateurs nomades, les seconds ayant des temps de présence ponctuels dans le lieu (Pierre et Burret, 2014a et b). Toutefois, il existe des espaces de *coworking* qui ne possèdent pas de bureaux ouverts à des travailleurs nomades. C'est le cas par exemple à Nantes où 48 % des espaces de *coworking* répertoriés dans le guide du *coworking* publié par la métropole ne proposent pas ce type de bureaux (Nantes Métropole, 2016). Leur offre se limite à des bureaux fixes attribués de manière pérenne à des entrepreneurs. L'existence de ce type d'espaces illustre l'émergence de différentes catégories d'espaces de *coworking*, notamment différenciées par le degré d'ouverture des lieux (Boboc *et al.*, 2014). Ainsi, de manière générale, les espaces de *coworking* sont des lieux partagés dans lesquels travaillent côte à côte des entrepreneurs disposés à échanger voire à collaborer avec les autres membres de l'espace (Capdevila, 2015b ; Parrino, 2015). Cette définition large fait écho à l'étymologie des *coworking spaces* (espaces de travail collaboratifs). C'est celle qui est retenue dans le cadre de cette recherche car elle permet de prendre en considération les différentes configurations des espaces de *coworking*.

Il en existe en effet une grande diversité, que la multiplication récente des initiatives renforce. Les espaces de *coworking* se différencient les uns des autres selon leur taille, leur statut, leurs tarifs, leur degré de spécialisation sectorielle, leurs services, leur animation, leur ouverture à l'extérieur, etc. Toute tentative de généralisation devient alors difficile, risquée et simplificatrice puisque chaque espace a son propre modèle (Trupia et Fekrane, 2011). Une distinction est possible entre des espaces « de type associatif et communautaire » et des espaces proches « du modèle classique des centres d'affaires » (Liefoghe, 2016, p. 184). Les premiers relèvent d'initiatives d'entrepreneurs soucieux de créer un espace de travail à partager avec d'autres entrepreneurs. Les seconds correspondent à des produits immobiliers proposés par des groupes tels que Multiburo. Ils s'adressent davantage à des cadres nomades salariés d'entreprises pour lesquels le travail se fait de plus en plus hors des locaux de la firme (Marzloff, 2013).

La montée en puissance des espaces de *coworking* depuis les années 2000 s'explique par quatre facteurs principaux, qui n'épuisent toutefois pas les raisons de ce phénomène. Tout d'abord, la création de ce type d'espaces s'inscrit dans le double mouvement d'affirmation des échanges numériques (Burret, 2013 ; Spinuzzi, 2012) et d'ouverture des processus d'innovation (Besson, 2015), notamment dans le secteur du numérique (*open data*, *open innovation*, etc.). Ensuite, ces espaces représentent une adaptation matérielle et organisationnelle à l'émergence d'une économie de la connaissance basée sur la flexibilité, la créativité et le fonctionnement par projets, nécessitant la mise en réseau évolutive de petites structures (Leclercq-Vandelannoitte



et Isaac, 2016 ; Menger, 2002). Leur croissance est également liée à l'éclosion de nouveaux métiers, comme les designers et les développeurs web, qui requièrent davantage l'accès à des communautés de pairs qu'à un bureau fixe (Liefoghe, 2013). Enfin, les espaces de *coworking* répondent au besoin d'espaces de travail adaptés aux travailleurs indépendants souvent contraints de travailler à domicile de par leurs revenus incertains et parfois faibles (Spinuzzi, 2012). La forte augmentation de leur nombre (Bureau et Corsani, 2014), notamment en France avec une progression de 26 % entre 2006 et 2011 hors secteur agricole (Insee, 2015), engendre une hausse des besoins d'espaces de travail à bas prix.

Contre le paiement d'une cotisation ou d'un loyer, les espaces de *coworking* offrent aux travailleurs l'accès à un espace généralement en *open space* composé de postes de travail connectés à Internet, d'espaces collectifs (cuisine, jardin, terrasse, cafétéria...), d'infrastructures et de matériels partagés (imprimante, salle de réunion...). Surtout, les travaux scientifiques sur le sujet montrent que ces espaces peuvent être sous certaines conditions le lieu d'une dynamique collective favorisant la transmission de savoirs et d'expériences entre les membres (Fabbri et Charue-Duboc, 2013 ; Pierre et Burret, 2014a et b ; Suire, 2013). Il apparaît alors nécessaire d'analyser les effets réels des espaces de *coworking* sur les entrepreneurs culturels et créatifs plus spécifiquement. En quoi et comment ces lieux soutiennent-ils ces travailleurs et facilitent-ils l'émergence de dynamiques entrepreneuriales culturelles et créatives ?

## **2. Une méthodologie qualitative pour analyser les espaces de *coworking* du quartier des Olivettes**

Afin de répondre à la problématique, une méthodologie qualitative a été mise en place pour enquêter au sein des espaces de *coworking* du quartier des Olivettes à Nantes. Ce quartier présente l'intérêt pour cette recherche de concentrer 22 espaces de travail partagés dans lesquels travaillent environ 180 entrepreneurs culturels et créatifs. La forte concentration spatiale d'espaces de *coworking* occupés exclusivement par des travailleurs des secteurs culturels et créatifs (art, design, architecture...) offre des perspectives intéressantes dans le cadre de cette recherche en permettant d'articuler l'analyse des dynamiques relationnelles tant à l'intérieur de chaque espace de *coworking* qu'entre les différents espaces du quartier.

### **2.1. Mise en place d'une méthodologie qualitative : entretiens et analyse de réseaux**

Deux outils méthodologiques principaux ont été mobilisés dans le cadre de cette recherche : l'entretien individuel semi-directif et l'analyse de réseaux sociaux (Granovetter, 2000). Ces outils ont été complétés par des phases d'observation dans les espaces de *coworking* accompagnées d'une prise de notes et de photographies (observation passive et participation à des événements ou des repas). Ces phases

d'observation visaient à saisir les réalités quotidiennes des entrepreneurs et à confronter leurs discours recueillis en entretien avec une observation directe des faits.

Entre 2013 et 2016, 73 entretiens ont été réalisés auprès d'entrepreneurs membres d'espaces de *coworking* du quartier des Olivettes, dont 8 sont les créateurs et les gestionnaires de ces lieux (tableau 1). L'échantillonnage a été réalisé sur la base des secteurs d'activité représentés au sein des espaces de *coworking* du quartier. De plus, les personnes interrogées se répartissent sur les différents espaces de travail partagés existants. Des entretiens complémentaires ont également été réalisés avec des entrepreneurs culturels et créatifs du quartier non intégrés dans un espace de *coworking* (36) ainsi qu'avec des chargés de mission nantais du développement local et des acteurs du *coworking* français (8).

**Tableau 1 :** Caractéristiques des entrepreneurs culturels et créatifs en espace de *coworking* interrogés en entretien

| Coworkers du quartier des Olivettes interrogés           |                                |                     |              |
|--|--------------------------------|---------------------|--------------|
| Sexe   | ♀                              |                     | ♂            |
|  | 47 %                           |                     | 53 %         |
| Répartition par catégorie d'âge                          | 20-34 ans                      | 35-49 ans           | 50-64 ans    |
|  | 45 %                           | 46 %                | 9 %          |
| Stade du projet entrepreneurial                          | Lancement (moins de 5 ans)     |                     | Mature       |
|  | 42 %                           |                     | 58 %         |
| Secteurs d'activité principaux                           | Art                            | Design et graphisme | Architecture |
|  | 25 %                           | 21 %                | 13 %         |
| Statut dans la structure <sup>3</sup>                    | Chef d'entreprise ou directeur |                     | Salarié      |
|  | 90 %                           |                     | 10 %         |
| Nombre de travailleurs par structure                     | 1 travailleur                  | Entre 1 et 5        | Plus de 5    |
|  | 52 %                           | 38 %                | 10 %         |
| Date moyenne d'arrivée dans l'espace de <i>coworking</i> | 2010                           |                     |              |

Source : enquête de Basile Michel. Réalisation de B. Michel, 2017.

<sup>3</sup> La part importante de chefs d'entreprise et de directeurs répond à un choix méthodologique (souhait de s'entretenir avec les dirigeants des structures pour avoir une vision globale de l'activité) mais aussi à un fait lié au terrain puisque les activités culturelles et créatives sont généralement des microentreprises.

Les entretiens auprès des *coworkers* du quartier des Olivettes visaient à identifier : le parcours de l'entrepreneur ; les raisons du recours au *coworking* ; les caractéristiques de l'activité (compétences, nombre de personnes...) ; le système relationnel tissé à l'intérieur de l'espace de *coworking* et avec d'autres espaces de *coworking* (type et intensité des relations) ; les avantages et les inconvénients perçus de l'appartenance à l'espace de *coworking* ; les projets imaginés pour l'avenir.

Pour les créateurs et gestionnaires d'espaces, qui sont généralement des *coworkers* développant leur propre activité, deux thématiques supplémentaires étaient abordées : le fonctionnement interne de l'espace de *coworking* ; les liens tissés avec les autres acteurs du quartier et de la ville (autres espaces de *coworking*, habitants, commerçants, autres travailleurs).

D'une durée moyenne de plus d'une heure, les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio et d'une retranscription permettant une analyse suivant une grille transversale reprenant les six thématiques abordées<sup>4</sup>. Des extraits d'entretiens représentatifs ont pu être sélectionnés pour chacune des thématiques et viendront illustrer la démonstration de cet article.

L'un des points centraux des entretiens était de repérer les relations sociales informelles ou formelles et d'ordre personnel ou professionnel tissées à l'échelle de l'espace de *coworking* et entre les espaces de *coworking* du quartier. L'analyse de réseau mise en place a consisté en l'examen du nombre, de la nature et de l'intensité des relations de chaque travailleur interrogé à l'échelle des espaces de *coworking* et du quartier. L'objectif était d'identifier dans quelle mesure l'espace de *coworking* est le lieu d'un réseau social à même de soutenir les entrepreneurs dans leur développement. Des mesures ont pu être réalisées via le logiciel d'analyse de réseaux sociaux Ucinet (Borgatti, Everett, Freeman, 2002) ainsi qu'une mise en forme graphique facilitant la compréhension via le logiciel Netdraw. En s'inscrivant dans le cadre de la théorie de la proximité définie précédemment, cette analyse de réseau a pour objectif de décrypter les façons dont les entrepreneurs culturels et créatifs se saisissent de la proximité spatiale et l'activent via une proximité organisée pour faire émerger des dynamiques innovantes.

## **2.2. Le quartier des Olivettes : regroupements d'entrepreneurs culturels et créatifs dans des espaces de *coworking***

Officiellement nommé Madeleine – Champ-de-Mars, le quartier des Olivettes est un ancien faubourg ouvrier et industriel situé à proximité du centre-ville et de la gare de Nantes. Suite à la crise des années 1970, il a connu un déclin démographique et économique entraînant une situation de friche (Roy, 2004). Le lancement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en 1989 marque un tournant. La municipalité met en place un projet de rénovation progressif visant à faciliter l'implantation d'activités des

---

<sup>4</sup> Le logiciel d'enquête qualitative Sonal a été utilisé afin de faciliter l'analyse thématique des entretiens.

secteurs culturels et créatifs (Petiteau, 2012). Dès lors, son image s'améliore progressivement jusqu'à s'affirmer comme le quartier de la création officieux de la ville de Nantes dans les années 2000<sup>5</sup> : « *Je suis fier d'être dans le quartier, comme je dis, moi je travaille dans le quartier historique de la création* » (coworker du quartier installé depuis 2011, entretien n°64, juillet 2015). Cette image résulte de l'émergence d'un réseau collaboratif local constitué d'activités culturelles et créatives récemment implantées.

C'est dans ce contexte que se sont développés au cours des années 2000 les espaces de *coworking* du quartier des Olivettes. En 2016, 22 espaces de ce type s'y concentrent et regroupent des activités culturelles et créatives<sup>6</sup> (figure 1). Seuls neuf de ces espaces utilisent la terminologie du *coworking* pour se définir. Malgré tout, leur configuration permet bien de les qualifier ainsi puisqu'il s'agit de bureaux en *open space* loués et partagés par plusieurs entrepreneurs indépendants mutualisant l'espace et le matériel (figures 2 et 3) et cherchant à y développer des échanges. Ils correspondent donc bien à la définition des espaces de *coworking* posée précédemment (Capdevila, 2015b ; Parrino, 2015). Ces 22 espaces résultent d'initiatives privées et visent à offrir des lieux de travail partagés à des entrepreneurs culturels et créatifs, dont les créateurs des espaces eux-mêmes. Par conséquent, ils appartiennent aux espaces de type associatif et communautaire définis par Liefooghe (2016). Tous ces espaces proposent des postes de travail pour des travailleurs permanents, ou sédentaires<sup>7</sup>, et seul un d'entre eux accueille des *coworkers* à la journée et à la demi-journée (La Cantine numérique<sup>8</sup>). Les neuf lieux se revendiquant « espaces de *coworking* » pratiquent en moyenne des tarifs de 141€ TTC par mois en 2017. Ces tarifs sont attractifs en comparaison des prix des centres d'affaires reconvertis en *coworking* dans le même secteur géographique (275€ HT par mois en 2017).

---

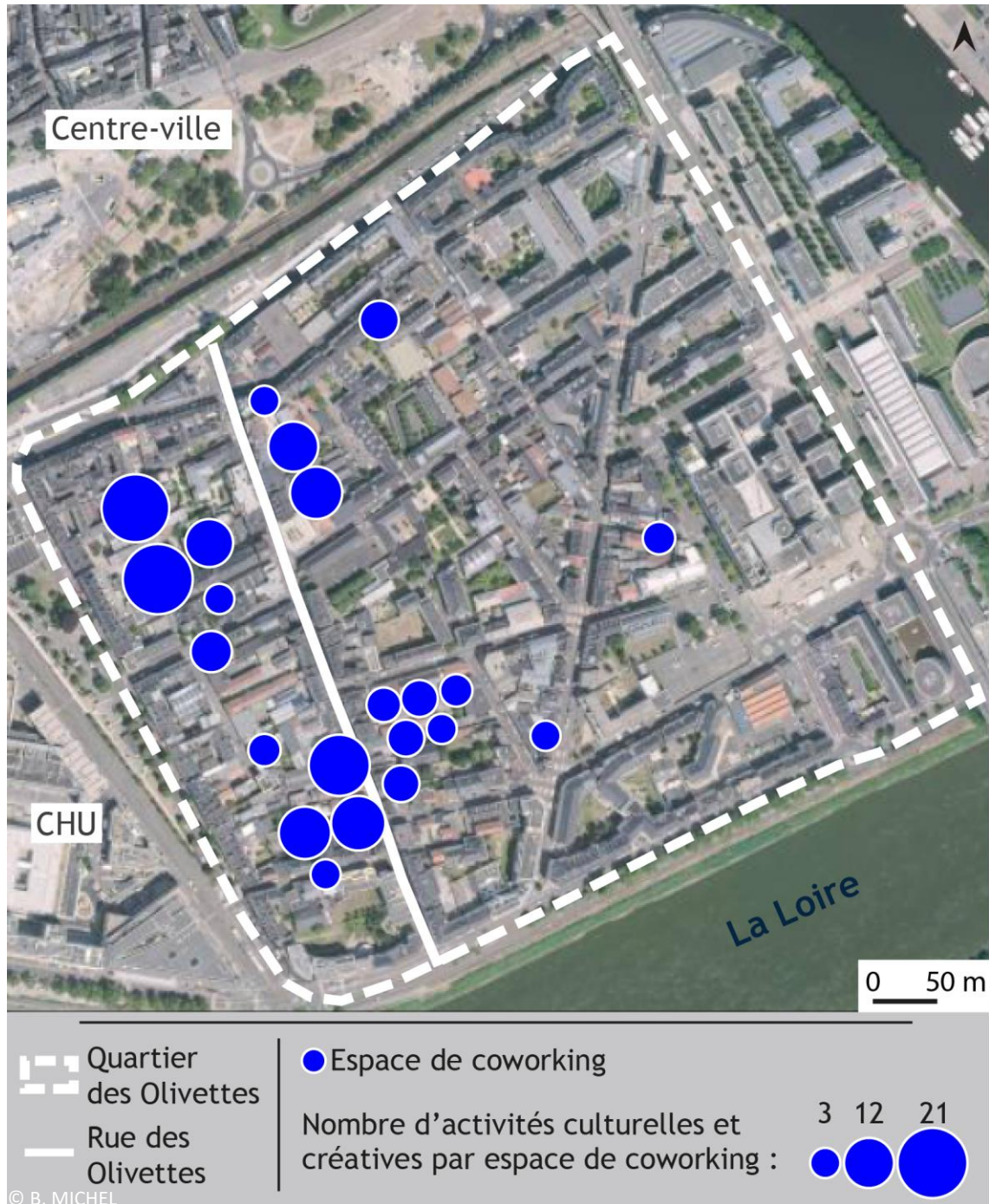
<sup>5</sup> Nantes s'est dotée d'un Quartier de la création officiel. Situé sur l'île de Nantes, il représente le fer de lance de la politique municipale centrée sur les industries culturelles et créatives. En opposition à cette action institutionnelle, les entrepreneurs du quartier des Olivettes revendiquent leur appartenance au « vrai » quartier de la création de la ville.

<sup>6</sup> Dans cet article, le terme « activités » inclut les entreprises et les associations.

<sup>7</sup> C'est-à-dire des entrepreneurs dont la localisation dans l'espace de *coworking* est fixe à moyen terme (au moins plusieurs mois). Un bureau leur est donc réservé.

<sup>8</sup> Les locaux de La Cantine numérique de Nantes ont subi un incendie fin novembre 2016. Cet espace de *coworking* a donc déménagé vers l'île de Nantes après la fin de l'enquête de terrain.

Figure 1 : Carte de localisation des espaces de *coworking* du quartier des Olivettes



Source : enquête de Basile Michel, fond de carte : Géoportail. Réalisation de B. Michel, 2017.



Figures 2 et 3 : Intérieur de deux espaces de *coworking* du quartier des Olivettes

Source : photographies prises le 09/07/2015 par Basile Michel.

En termes de gestion, si certains espaces possèdent un animateur du lieu (4 cas sur 22), la plupart sont gérés par l'ensemble des *coworkers* alors regroupés sous forme d'association (18 cas sur 22). Dans les deux cas, des réunions internes sont organisées régulièrement pour assurer la bonne organisation de l'espace. Des événements collectifs ouverts aux autres espaces de *coworking* du quartier sont également mis en place (ateliers professionnels thématiques, soirées festives...).

La gestion collective des lieux inclut la sélection des nouveaux entrepreneurs lorsqu'une place se libère au sein de l'espace. Ainsi, « *un casting* » (créateur d'un espace de *coworking*, entretien n°96, juillet 2015) est réalisé par les membres de l'espace afin de choisir les futurs *coworkers*. La priorité est donnée à des entrepreneurs des secteurs culturels et créatifs ayant une structure de petite taille et appartenant au réseau de connaissance de l'un des membres. Un véritable système de cooptation est mis en place : « *Ici c'est ultra prisé. Si tu rentres, c'est que tu connais des gens, tu te fais pistonner, ou que tu as posé ta candidature depuis 6 mois !* » (gérant d'un espace de *coworking*, entretien n°71, juillet 2015). L'objectif principal de cette cooptation est de faire émerger un collectif dont les membres sont « *tous dans la même dynamique* » (*coworker*, entretien n°85, juillet 2015). Contrairement à l'image courante du *coworking* comme espace ouvert utilisé ponctuellement et librement par des entrepreneurs, les espaces de travail partagés du quartier des Olivettes sont réservés à des travailleurs permanents qui ont été choisis par les membres du lieu (à part dans le cas de La Cantine numérique). Ainsi, une stabilité des entrepreneurs est constatée avec un faible renouvellement (deux départs par an en moyenne). Ce fonctionnement est prôné par les gestionnaires des espaces afin de garantir la continuité des revenus liés aux loyers ou aux cotisations, d'éviter des démarches chronophages pour le recrutement de nouveaux entrepreneurs et de maintenir la cohésion du collectif via des liens construits dans le temps.

Aujourd'hui, ce sont plus de 180 activités culturelles et créatives qui utilisent ces espaces de *coworking* de manière permanente. Ces activités peuvent être composées d'une seule personne ou de plusieurs, ce qui augmente fortement le nombre de travailleurs présents. Il faut également ajouter les nombreux *coworkers* venant travailler de manière ponctuelle à La Cantine numérique<sup>9</sup>, ce qui porte le total à environ 250 *coworkers*. Les 180 activités appartiennent aux secteurs culturels et créatifs, avec notamment 20 % de designers et graphistes, 17 % d'architectes et de professions associées (paysagistes...) et 15 % d'artistes. Ces espaces de *coworking* s'insèrent dans un quartier concentrant des activités culturelles et créatives non-membres de ce type de lieux. Ainsi en 2016, plus de 250 associations et entreprises des secteurs culturels et créatifs s'agglomèrent à l'échelle du quartier, dont 180 sont en espaces de *coworking*. L'analyse des résultats doit montrer si cette agglomération spatiale à l'échelle des espaces de *coworking* donne lieu à un écosystème créatif.

### 3. Analyse des résultats : de la proximité spatiale à l'écosystème créatif ? Apports des espaces de *coworking* pour les entrepreneurs culturels et créatifs

A partir de l'analyse des espaces de *coworking* du quartier des Olivettes permise par le traitement des entretiens et des réseaux relationnels, trois types principaux d'apports pour les entrepreneurs culturels et créatifs ont été identifiés.

#### 3.1. Environnement professionnel adapté et bien-être au travail, les espaces de *coworking* comme réponse à un besoin matériel et social

Le premier apport est d'ordre immobilier et matériel. L'entrepreneuriat culturel et créatif du quartier des Olivettes est caractérisé par la présence majoritaire d'autoentrepreneurs et de microentreprises (tableau 1). L'incertitude qui entoure la viabilité de leur activité ne leur permet pas d'accéder à des locaux professionnels classiques dont les coûts et les garanties financières nécessaires sont généralement élevés. Dans ce contexte, les espaces de *coworking* représentent une alternative au travail à domicile dont les effets négatifs ont été détaillés précédemment. C'est après une période de travail à domicile perçue négativement que 80 % des entrepreneurs interrogés ont décidé de s'installer en espace de *coworking*, à l'image de ces trois entrepreneurs :

« J'en avais marre de travailler à la maison. Je voulais bien séparer vie pro / vie perso » (entretien n°109, mars 2016) ; « J'ai constaté que si je bossais chez moi je travaillais tout le temps et je n'arrivais pas à séparer, à mettre une barrière entre moi et mon ordinateur » (entretien n°104, mars 2016) ; « Dès le début de toute façon je me disais que ce serait cool d'avoir un autre endroit qu'à la maison pour taffer et puis au bout de

<sup>9</sup> En moyenne, une quinzaine de *coworkers* par jour sont présents.

*quelques mois j'en avais marre parce que c'est chiant de bosser tout le temps à la maison* » (entretien n°100, mars 2016).

Le regroupement des entrepreneurs culturels et créatifs et le partage des frais leur permettent de bénéficier d'un bureau et d'un environnement professionnel équipé à bas coût et localisé à proximité du centre de Nantes. Un artiste reconnaît que le *coworking* est la seule solution au vu des prix de l'immobilier pour lancer et pérenniser son activité : « *On aurait du mal à trouver à ce niveau-là [de loyer] dans le quartier tout seul* » (entretien n°110, mars 2016). En ce sens, les espaces de *coworking* se révèlent être une réponse à un besoin immobilier et d'équipements des entrepreneurs culturels et créatifs. Ils sont un support matériel et financier à l'émergence de dynamiques entrepreneuriales.

Le deuxième impact positif des espaces de *coworking* est de nature sociale. En plus de répondre à un besoin matériel, le partage d'un même espace de travail comble aussi la volonté des entrepreneurs culturels et créatifs de sortir de l'isolement social. L'installation dans un espace de *coworking* offre la possibilité d'entrer en contact et d'interagir avec d'autres entrepreneurs culturels et créatifs. L'espace devient pour les entrepreneurs un lieu d'interactions sociales, de relations humaines et d'échanges conviviaux. Cette dimension est mise en avant comme l'un des atouts principaux des espaces de *coworking* par 94 % des entrepreneurs interrogés, à l'instar de cette artiste qui aborde les effets positifs de son appartenance à l'un des espaces partagés du quartier des Olivettes : « *En premier, c'est le côté humain, c'est vraiment la rencontre, j'ai rencontré je ne sais pas combien de personnes depuis que je suis ici, c'est juste incroyable et du coup c'est un enrichissement personnel* » (entretien n°25, avril 2013). Cet enjeu de lien social est d'autant plus prégnant dans le cas des entrepreneurs nouvellement arrivés à Nantes (22 % des cas) : « *L'idée c'est aussi de partager autre chose que le boulot. N'étant pas originaire d'ici et ayant peu de contacts en arrivant, la moitié, même plus, les trois quarts de ma vie sociale elle passe par l'intermédiaire de la Prairie [espace de coworking]. [...] On se retrouve à des fêtes le samedi soir...* » (photographe et journaliste indépendant, entretien n°104, mars 2016). Dans chacun des espaces de *coworking*, les entrepreneurs se regroupent lors de temps conviviaux informels. Des soirées festives sont organisées ponctuellement, des repas partagés le midi et des pauses-café se déroulent quotidiennement... Tous ces moments d'échange et de rencontre participent à éviter l'isolement des entrepreneurs et à favoriser leur bien-être au travail.

L'identification de ces deux premiers apports confirme les résultats présentés dans d'autres travaux portant sur des espaces de *coworking* occupés par des entrepreneurs des secteurs culturels et créatifs ou non (Blein, 2016 ; Capdevila, 2015a ; Merkel, 2015). En menant une analyse sur la base de la théorie de la proximité, il est néanmoins possible d'aller plus loin dans la compréhension de l'apport social de ces espaces dans le cas du quartier des Olivettes.



La sélection des nouveaux *coworkers* opérée lorsqu'une place se libère assure le partage de nombreux points communs entre les membres de l'espace de *coworking*. Tous sont des entrepreneurs investis dans de microentreprises des secteurs culturels et créatifs. Par leurs statuts et leurs domaines d'activité, ils sont liés par une proximité organisée suivant la logique de similitude définie par Rallet et Torre (2004). Cette proximité d'ordre relationnel facilite la création de liens sociaux entre les entrepreneurs et renforce l'effet intégrateur des espaces de *coworking*. Cela permet notamment l'émergence d'une solidarité inter-entrepreneurs face aux difficultés liées à l'entrepreneuriat dans les secteurs culturels et créatifs : « *C'est que des gens ici [dans l'espace de coworking] qui montent leur structure ou qui essayent de faire vivre leur structure donc qui ont des salaires assez bas. On est tous dans le même lot. [...] On est un peu tous dans le même bateau en essayant chacun de s'en sortir. C'est pour ça qu'il y a pas mal d'entraide* » (architecte, entretien n°73, juillet 2015). Cette forte proximité entraîne aussi une forme d'entre-soi au sein des espaces de *coworking* : « *Ici [l'espace de coworking] c'est un lieu qui est super, mais c'est enfermant dans le sens où on rencontre des gens qui nous ressemblent et du coup éventuellement des fois quand je rencontre d'autres gens, je me dis : « ce n'est pas possible que je puisse ignorer que les gens fonctionnent comme ça » »* (artiste, entretien n°62, juillet 2015). Les effets de cette proximité seront débattus dans la discussion (partie 4).

### **3.2. Réseaux collaboratifs au sein des espaces de *coworking* : apprentissage collectif et collaborations marchandes**

Le troisième apport principal des espaces de *coworking* repose sur la stimulation de dynamiques collaboratives liant les entrepreneurs culturels et créatifs. Les collaborations entre les entrepreneurs des espaces de *coworking* permettent une augmentation du niveau d'activité de chacun des membres de manière indirecte et directe.

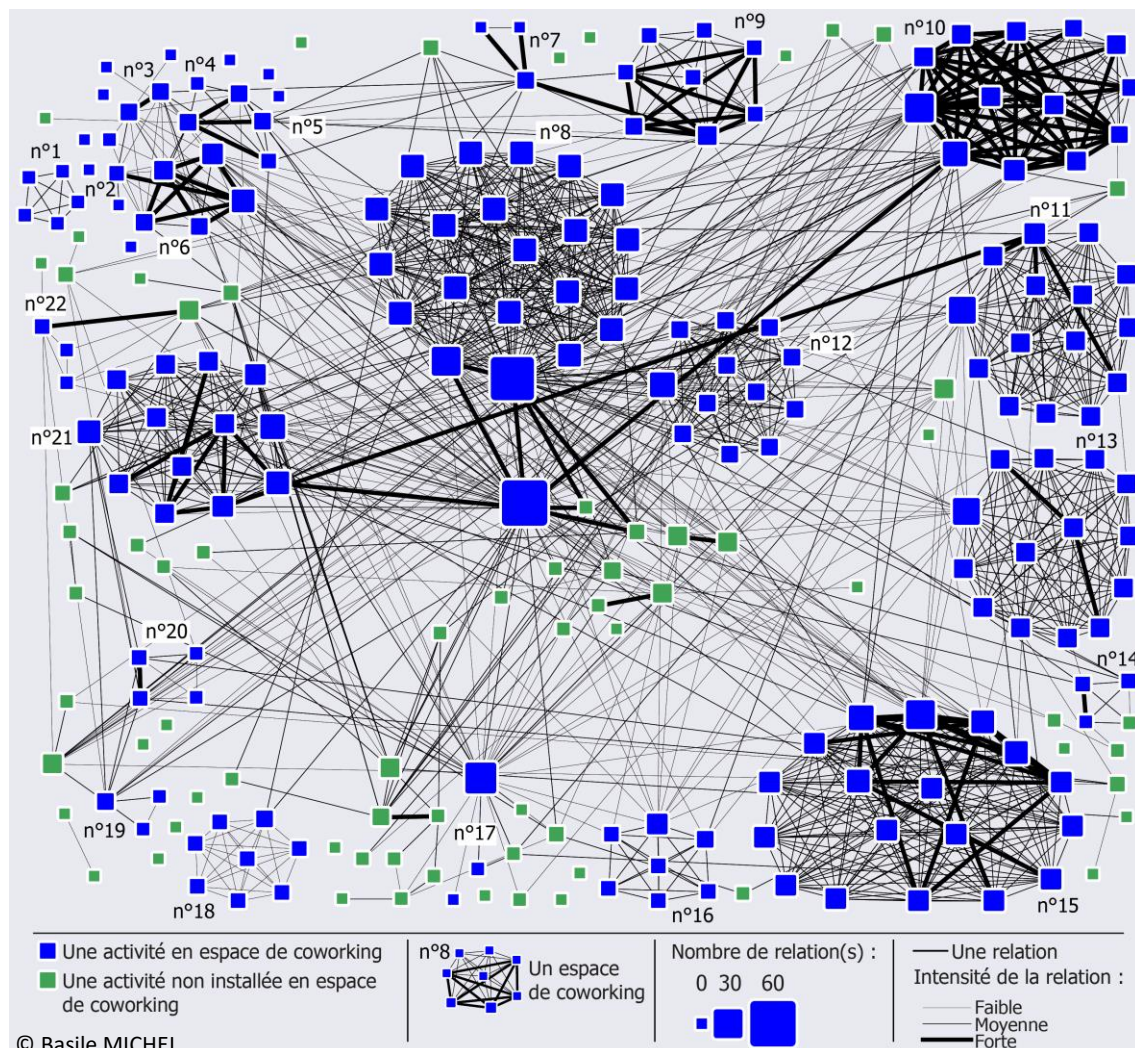
Au-delà de la limitation du risque d'isolement, les interactions sociales facilitées par les espaces de *coworking* favorisent le développement de relations : (1) marchandes telles que la réalisation de projets collectifs et de prestations de service et (2) non marchandes comme des prêts de matériel, de la mutualisation de moyens, de l'entraide, des échanges d'information et de la mise en relation<sup>10</sup>. En moyenne, les entrepreneurs membres d'un espace de *coworking* du quartier des Olivettes entretiennent 7,4 relations au sein du lieu. Ces relations varient par leur nature (marchande ou non) et leur intensité. Trois niveaux d'intensité ont été relevés : faible, moyen et élevé. Le premier est composé de relations non marchandes ponctuelles (échanges quelques fois par an). Le deuxième correspond à des relations marchandes ponctuelles ou à des relations non marchandes régulières (échanges quotidiens ou hebdomadaires). Le troisième est constitué des relations à la fois marchandes et non marchandes régulières.

---

<sup>10</sup> Cette typologie est notamment utilisée par Emin et Sagot-Duvaurox (2016).

Pour l'ensemble des espaces de *coworking*, les relations entre les entrepreneurs sont principalement non marchandes mais quotidiennes ou hebdomadaires (87 %). Il existe toutefois des lieux au sein desquels les projets collectifs et les prestations de services sont plus développés entre les *coworkers*. Ainsi, dans trois espaces regroupant chacun moins de 13 structures, les relations non marchandes sont majoritairement doublées d'échanges marchands (à 57 % en moyenne, n°6, 7 et 10 sur la figure 4). En intégrant un espace de *coworking* du quartier des Olivettes, les entrepreneurs culturels et créatifs s'insèrent donc dans un réseau collaboratif interne à chaque lieu. Ces réseaux internes sont symbolisés sur la figure 4 par les regroupements d'activités densément reliées sous forme de cercles numérotés de 1 à 22. Au sein du réseau collaboratif des activités culturelles et créatives du quartier des Olivettes, les espaces de *coworking* s'apparentent à ce que Suire et Vincente (2014 et 2015) qualifient de cœurs d'un réseau. Ils constituent les parties les plus denses du réseau local.

**Figure 4 :** Réseau collaboratif des entrepreneurs culturels et créatifs au sein des espaces de *coworking* du quartier des Olivettes



Source : enquête de Basile Michel. Réalisation de B. Michel, 2017.

L'intégration d'un espace de *coworking* est vectrice de mise en réseau pour les entrepreneurs. Alors que les activités culturelles et créatives du quartier des Olivettes non intégrées dans ce type d'espace ont en moyenne 4 relations à l'échelle du quartier, ce chiffre est de 13 pour les *coworkers*<sup>11</sup>. Cette mise en réseau est permise par une combinaison des proximités géographique et organisée. La première est assurée par la co-localisation dans le même espace de *coworking* et la seconde par les échanges marchands et non marchands qui y sont développés par les entrepreneurs culturels et créatifs.

Suivant la typologie des relations définie précédemment, les entrepreneurs culturels et créatifs développent deux types principaux d'échanges au sein des espaces de *coworking*.

Le premier correspond aux relations non marchandes. Il s'agit d'échanges informels se déroulant quotidiennement de manière spontanée. Ces échanges se concrétisent en fonction des difficultés rencontrées et des besoins ponctuels de chacun des entrepreneurs. Ils prennent la forme de partage de connaissances, de compétences, de conseils et de contacts professionnels (clients, prestataires...). Les coopérations sont variées allant du partage de techniques de création entre deux artistes à la réalisation d'un site internet d'un architecte par un web designer. Elles se font sur le modèle du don/contre-don : « *La graphiste va me faire ma carte de visite, je vais lui faire des photos d'identité enfin bon c'est à ce niveau-là. C'est des relations vraiment d'égal à égal* » (photographe et journaliste indépendant, entretien n°104, mars 2016). Ces coopérations sont d'autant plus fertiles que les entrepreneurs culturels et créatifs présents dans les espaces de *coworking* du quartier possèdent des degrés d'avancement dans leur projet entrepreneurial divers (tableau 1). Le croisement d'expériences entre des entrepreneurs lançant leur activité et d'autres possédant plus de 10 ans de pratique entrepreneuriale dans le secteur offre des interactions intéressantes. Dans 60 % des cas, l'expérience des plus chevronnés est valorisée par les jeunes entrepreneurs comme une source d'information cruciale facilitant les démarches administratives, la structuration des projets et l'insertion dans les réseaux professionnels. Le cas d'une conseillère en communication web indépendante symbolise le rôle de l'espace de *coworking* dans la création d'un réseau professionnel et l'obtention des premiers clients. Alors qu'elle lance son activité en 2014, elle se tourne vers un espace de *coworking* (n°21) pour bénéficier d'un bureau à bas prix et s'entourer d'autres entrepreneurs. L'intégration de cet espace lui a permis d'obtenir la majorité de ses contrats actuels via une mise en contact et une recommandation des autres entrepreneurs auprès de clients : « *J'ai quand même obtenu mes plus gros*

---

<sup>11</sup> Tous les entrepreneurs culturels et créatifs du quartier des Olivettes n'ayant pu être rencontrés, ces chiffres sous-estiment le nombre réel de relations entretenues à l'échelle du quartier. Toutefois, l'effet des espaces de *coworking* est bien vérifié puisque les travailleurs rencontrés en entretien ont en moyenne 6 relations lorsqu'ils sont en dehors d'un espace de travail partagé contre 16 relations pour les *coworkers*.

*clients, donc moi je suis nouvelle je suis là depuis 6 mois, grâce à d'autres collègues du plateau [de l'espace de coworking]. Donc je veux dire en termes d'apports, de réseaux, de clients etc., c'est ici que ça se passe pour moi* » (entretien n°81, juillet 2015).

L'organisation d'évènements dont le curseur varie entre les dimensions festives et professionnelles institutionnalise davantage ces échanges non marchands. Six espaces de *coworking* proposent ainsi des séances collectives de travail sur des sujets spécifiques. Via l'association qui regroupe les membres du lieu, La Prairie (n°15) organise un à deux workshops thématiques par mois. L'objectif est de permettre des transferts de compétences entre les entrepreneurs sur des sujets tels que le référencement sur internet ou les stratégies de communication. Ces évènements facilitent également la rencontre des *coworkers* et une meilleure connaissance des compétences présentes dans le lieu à même d'être mobilisées par chacun des entrepreneurs. L'ensemble de ces échanges non marchands fonde un système d'apprentissage collectif pour et par les entrepreneurs culturels et créatifs dont les espaces de *coworking* sont le support. De manière indirecte, ces échanges participent au développement de l'activité professionnelle des entrepreneurs.

Le second type d'échanges au sein des espaces de *coworking* est composé des collaborations marchandes telles que des prestations de service ou des projets collectifs. Malgré une part minoritaire dans l'ensemble des échanges entretenus par les entrepreneurs culturels et créatifs (13 %), ces relations ont un volume important (106 relations réciproques). Ainsi, plus de 35 % des entrepreneurs membres d'un espace de *coworking* tissent au moins une collaboration marchande avec un autre membre. L'espace de *coworking* permet donc aux entrepreneurs d'augmenter leur niveau d'activité. Ces coopérations inter-entrepreneurs se divisent en deux catégories principales.

D'un côté, des projets culturels sont portés par des artistes. Le collectif Pol'n (n°10), qui rassemble en un même espace de travail douze associations artistiques, fait émerger de nombreux projets collectifs dans lesquels s'investissent plusieurs membres. La création et l'organisation du festival annuel de sérigraphie Kraft de 2012 à 2015 a, par exemple, nécessité l'implication de trois associations d'artistes par édition, en plus du soutien de l'animatrice du lieu. Les autres associations membres se sont, quant à elles, impliquées de manière périphérique en participant à la logistique de l'évènement. Pour ce festival comme pour les autres évènements organisés, la présence à Pol'n de compagnies de théâtre aux côtés de sérigraphes, de graffeurs ou encore de plasticiens offre des croisements interdisciplinaires générant des créations hybrides et innovantes.

D'un autre côté, les entrepreneurs créatifs répondent de manière collective à des demandes de clients en associant leurs compétences pour proposer une réponse globale. Des équipes de travailleurs indépendants se mettent ainsi en place au sein de chaque espace de *coworking*. Les appels d'offres dans le domaine de la construction

font, par exemple, l'objet de réponses collectives entre une agence d'architecture et de paysagistes (n°7). Un autoentrepreneur en web marketing se tourne systématiquement vers les membres de son espace de *coworking* (n°15) pour compléter son offre auprès de ses clients. Ainsi, pour chacun de ces projets, il fait appel à une graphiste et à un photographe pour les illustrations, à une agence de production audiovisuelle pour les vidéos et à un développeur web pour la dimension informatique. Il mobilise les différentes compétences présentes au sein de l'espace de *coworking* suivant ses besoins. Dans le même espace, d'autres équipes se mettent en place pour répondre à des commandes ou des appels d'offres. La création d'un *playground* (aire de jeux artistique) commandé par le Voyage à Nantes a, par exemple, mobilisé un architecte, une graphiste, deux artistes et un dessinateur de l'espace de *coworking*. Ces différentes collaborations mettent en évidence la complémentarité des *coworkers*. S'ils appartiennent tous aux secteurs culturels et créatifs, ils combinent leurs métiers et leurs compétences variées de façon à proposer une offre globale sur des projets.

Pour ces différentes collaborations marchandes, chaque entrepreneur conserve son indépendance mais s'allie avec d'autres en fonction des projets. Comme dans le cas des échanges non marchands, ces collaborations se font sur un modèle horizontal, sans hiérarchie : « *On est toujours au même niveau et à la recherche de clients donc on fait des groupes etc.* » (photographe et journaliste indépendant, entretien n°104, mars 2016). La dynamique collaborative est encouragée par la proximité spatiale des entrepreneurs car elle permet des échanges en face-à-face à tout moment. Cette forme de proximité est activée par les entrepreneurs culturels et créatifs de chaque espace de *coworking* grâce à leur proximité organisée. Cette dernière repose sur la complémentarité de leurs compétences et la confiance qu'ils partagent de par leur connaissance mutuelle. Pour les entrepreneurs, cette configuration souple et évolutive facilite l'adaptation au mode projet sur lequel fonctionnent les secteurs culturels et créatifs.

Pour une minorité des entrepreneurs culturels et créatifs (14 % des personnes interrogées), ces collaborations marchandes peuvent représenter jusqu'à plus de 75 % de leur chiffre d'affaires. L'espace de *coworking* est alors le support essentiel de l'activité. Il est nécessaire à la survie du projet entrepreneurial. Toutefois, dans la majorité des cas, les entrepreneurs s'appuient sur l'espace de *coworking* tout en développant leur activité à des échelles plus larges. Le cas de quatre autoentrepreneurs graphistes et illustrateurs est une illustration de cette articulation des échelles. Sans se connaître au préalable, ils se sont installés entre 2012 et 2014 dans un même espace de *coworking* (n°11) qui regroupe une quinzaine d'entrepreneurs culturels et créatifs. Ils ont fait le choix de quitter Paris pour venir vivre et travailler à Nantes afin de se rapprocher de leurs familles et de se soustraire aux nuisances inhérentes à la capitale française. Malgré ce déménagement, trois



d'entre eux ont conservé leurs clients parisiens et continuent d'échanger avec eux à distance. Ils profitent également de la proximité de la gare pour se rendre de manière ponctuelle et temporaire dans les locaux de ces clients. Parallèlement, l'installation dans l'espace de *coworking* a permis aux quatre indépendants de s'intégrer dans un réseau complémentaire à l'échelle locale. Au-delà des relations non marchandes tissées par chacun d'entre eux, trois de ces entrepreneurs ont augmenté leur niveau d'activité grâce à des collaborations marchandes internes à l'espace. Ces coopérations n'ont été possibles que par l'intégration de l'espace de *coworking*.

Comme le montre le réseau collaboratif des entrepreneurs culturels et créatifs du quartier des Olivettes (figure 4), il existe des liens entre les espaces de *coworking* du quartier. Un réseau informel a été constitué sous le nom de la République Démocratique des Olivettes (RDO)<sup>12</sup>. Il prend la forme d'une page Facebook et résulte d'une initiative d'un entrepreneur créatif ayant créé un espace de *coworking* dans le quartier. Ce réseau est utilisé par les *coworkers* du quartier comme une plateforme d'échanges, de mutualisation et de partage à l'échelle des espaces de *coworking* culturels et créatifs du quartier des Olivettes. La tenue d'évènements festifs et professionnels au sein de l'un des espaces y est relayée, tout comme la disponibilité en prêt de matériel et d'équipement (camion pour transporter du matériel, salle de réunion, imprimante...). Des appels à compétences et à collaborations y sont diffusés par les entrepreneurs à la recherche de partenaires pour des projets. Ce réseau inter-espaces de *coworking* démultiplie les opportunités d'échanges d'informations et de collaborations pour les entrepreneurs via une mise en réseau élargie. Il constitue un élément supplémentaire de soutien à l'émergence de dynamiques entrepreneuriales culturelles et créatives.

#### 4. Discussion : les espaces de *coworking* face au risque d'une trop forte proximité ?

Les espaces de *coworking* offrent aux *coworkers* la proximité spatiale d'autres entrepreneurs culturels et créatifs avec lesquels ils partagent une proximité organisée. Le développement de coopérations sur la base de ces deux formes de proximité fait de ces espaces des écosystèmes créatifs. La complémentarité des membres et la souplesse permise par la proximité spatiale permettent des réponses rapides aux appels d'offres et aux besoins ponctuels des clients. Sans en posséder le statut juridique, les espaces de *coworking* s'apparentent à des agences aux multiples compétences. Chaque entrepreneur conserve son indépendance et noue des relations horizontales en fonction des besoins. A chaque projet, une équipe adaptée peut être rapidement constituée. Ces espaces construisent une nouvelle forme d'organisation du travail sur le modèle de la permaculture, dont les principes reposent sur la

---

<sup>12</sup> Ce nom provocateur a été choisi dans l'esprit de revendication des entrepreneurs créatifs d'une appartenance au « vrai » quartier de la création de Nantes.

complémentarité des plantations cultivées sur un même espace pour permettre l'intensification des productions tout en respectant l'environnement (Dufumier, 2015). L'objectif est d'utiliser les connexions existantes entre les différents éléments du système pour en améliorer le fonctionnement et la résilience (Mollison, 1988). Dans le contexte des espaces de *coworking*, cela revient à considérer chaque entrepreneur comme un élément du système socio-économique dont les compétences se combinent avec celles des autres membres en renforçant la pérennité et la capacité d'adaptation de l'ensemble. Les espaces de *coworking* s'affirment alors comme un atout pour les entrepreneurs culturels et créatifs, en particulier car ils constituent un lieu de mise en réseau. Comunian (2012) montre que le rôle des réseaux relationnels est déterminant dans le développement de dynamiques économiques pérennes dans les secteurs culturels et créatifs. Ces réseaux sont d'autant plus efficaces lorsqu'ils sont construits par les travailleurs culturels et créatifs eux-mêmes et non par des institutions externes. Issus d'initiatives d'entrepreneurs culturels et créatifs et facilitateurs de mise en relation, les espaces de *coworking* s'affirment donc comme des lieux soutenant les dynamiques entrepreneuriales dans ces secteurs.

Un point de vigilance apparaît toutefois : les espaces de *coworking* sont soumis à un potentiel enfermement lié à une trop forte proximité. Trois éléments en témoignent.

Premièrement, les espaces de *coworking* du quartier des Olivettes se caractérisent par une forme de fermeture vis-à-vis de l'extérieur. Dans la grande majorité des cas (21 sur 22), les espaces sont exclusivement réservés aux entrepreneurs membres. L'effet valorisé des tiers-lieux comme espaces ouverts de rencontres et de croisements (Genoud et Moeckli, 2010 ; Moriset, 2011) n'est pas applicable ici.

Deuxièmement, cette relative fermeture se double d'un faible renouvellement des membres de chaque espace. Cela entraîne un risque d'enfermement (*lock-in*) à long terme via l'absence dans le réseau de nouveaux acteurs en capacité de générer des idées novatrices grâce à un regard différent (Bathelt *et al.*, 2004 ; Sagot-Duvaurox, 2013). Dans cette perspective, les réseaux internes aux espaces de *coworking* apparaissent dominés par l'effet de conformisme tel que défini par Suire (2013).

Troisièmement, la sélection opérée par les entrepreneurs culturels et créatifs dans le choix des nouveaux *coworkers* entraîne une homogénéisation des profils présents au sein des espaces de *coworking*. Le système de cooptation favorise l'installation de personnes déjà connues des entrepreneurs, travaillant dans le même domaine professionnel, appartenant au même statut et partageant les mêmes valeurs. L'entre-soi qui émerge renforce au sein des espaces de *coworking* la proximité organisée suivant la logique de similitude. Cette proximité protège les espaces de *coworking* des échecs liés à une distance sociale trop grande entre les membres (Suire, 2013). Cependant, Boschma (2005) montre que les processus d'innovation résultent d'une proximité équilibrée entre les acteurs, certains seuils devant être respectés. Pour cet auteur, une trop forte proximité d'ordre cognitif et social a des effets néfastes sur les

mécanismes d'apprentissage collectifs. Elle ne laisse pas la place à la sérendipité pourtant nécessaire à la créativité et l'innovation (Cohendet *et al.*, 2008 ; Vivant, 2009). De même, dans le cas des tiers-lieux, Suire et Vicente pointent qu'une « trop forte proximité cognitive peut être un facteur de défiance entre les participants à un projet et nuire à la structuration d'un collectif » (Suire et Vicente, 2015, p. 112). La question de l'équilibre entre une forte proximité sociale et sectorielle des entrepreneurs au sein de chaque espace et l'ouverture à des métiers et des profils divers se pose avec acuité pour les espaces de *coworking* (Liefoghe, 2016).

Dans le cas des espaces de *coworking* du quartier des Olivettes, les risques d'enfermement liés à une trop forte proximité sont nuancés par la diversité et la complémentarité des profils présents à deux niveaux.

Premièrement, l'homogénéité sectorielle autour des métiers culturels et créatifs s'apparente davantage à une complémentarité. Ces secteurs d'activité représentent un large panel de professions, de compétences et de spécialités dont le croisement peut être fertile. Markusen (2006) montre ainsi comment les lieux collectivement investis par des artistes stimulent le développement de chaque membre par le biais d'échanges d'idées et de commentaires sur les créations. La proximité spatiale et organisée des artistes permet l'établissement de relations informelles et formelles dont la richesse est assurée par la diversité des savoir-faire.

Deuxièmement, les *coworkers* présents ont des niveaux divers d'expérience entrepreneuriale et appartiennent à des générations différentes (tableau 1). Ainsi, les « entrepreneurs novices » bénéficient de travailleurs expérimentés pouvant jouer le rôle de « mentor » (St-Jean, 2010, p. 29). Au final, la complémentarité des compétences et des expériences présentes au sein des espaces de *coworking* du quartier des Olivettes confirme le rôle de soutien joué par ces lieux pour les entrepreneurs culturels et créatifs. Ce faisant, les espaces de *coworking* favorisent l'émergence de dynamiques entrepreneuriales culturelles et créatives.

## Conclusion

A partir du cas des espaces de *coworking* du quartier des Olivettes, cet article illustre les apports des espaces de travail partagés pour les entrepreneurs culturels et créatifs. L'articulation des proximités spatiale et organisée dont ces lieux sont le support en fait de véritables écosystèmes créatifs.

Ces lieux constituent d'abord une opportunité pour des entrepreneurs novices de tester leur projet entrepreneurial avec une prise de risque financière limitée. Les espaces de *coworking* permettent d'accéder à un environnement de travail équipé à bas prix grâce au partage et à la mutualisation. Ils offrent également aux entrepreneurs la possibilité de sortir de l'isolement social en côtoyant d'autres travailleurs.



Mais les espaces de *coworking* sont plus que des bureaux en colocation. Les relations tissées dans ces espaces par les entrepreneurs culturels et créatifs en font des lieux d'apprentissage collectifs sur un modèle horizontal. Des échanges non marchands d'entraide favorisent les transferts de compétences entre les *coworkers*. Ces échanges participent à la structuration et au développement du projet entrepreneurial des entrepreneurs et indirectement à une augmentation de leur niveau d'activité. Ils représentent un enrichissement personnel et professionnel valorisable. L'instauration d'échanges marchands crée un effet direct sur la performance économique des entrepreneurs culturels et créatifs. Pour la majorité, cet apport économique est secondaire en rapport avec leur activité globale. Pour d'autres, les marchés obtenus au sein de l'espace constituent l'essentiel de leurs revenus. Dans le contexte d'un fonctionnement des secteurs culturels et créatifs sur le mode projet, les espaces de *coworking* soutiennent les entrepreneurs dans leur activité en facilitant leur mise en réseau via la combinaison des proximités géographique et organisée.

Au final, les résultats présentés dans cet article montrent que les espaces de *coworking* soutiennent l'émergence de dynamiques entrepreneuriales au sein des secteurs culturels et créatifs en comblant un besoin immobilier, matériel, social et économique des entrepreneurs. En tant que lieux de réseaux collaboratifs marchands et non marchands, ces espaces favorisent le développement des activités. Ils ne constituent pas une solution miracle à même de mettre fin à la précarité des travailleurs culturels et créatifs, certains entrepreneurs rencontrés ayant d'ailleurs cessé leur activité faute de résultats économiques suffisants. Les espaces de *coworking* s'affirment toutefois comme des lieux favorables à l'émergence de dynamiques entrepreneuriales culturelles et créatives.

## Bibliographie

Bathelt H., Malmberg A. et Maskell P., 2004. Clusters and knowledge: local buzz, global pipelines and the process of knowledge creation. *Progress in Human Geography* 28 (1), 31-56.

Besson R., 2015. La mise en réseau des espaces de *coworking* au service de la régénération des territoires. *Urbanews.fr* (<https://www.urbanews.fr/2015/09/30/49648-la-mise-en-reseau-des-espaces-de-coworking-au-service-de-la-regeneration-des-territoires/>).

Blein A., 2016. Le coworking, un espace pour les transactions hors marché ? *Réseaux* 196, 147-176.

Boboc A., Bouchareb K., Deruelle V. et Metzger J-L., 2014. Le *coworking* : un dispositif pour sortir de l'isolement ? *SociologieS* (<https://sociologies.revues.org/4873>).

Boltanski L. et Chiapello E., 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard, Paris.

Borgatti S. P., Everett M. G. et Freeman L. C., 2002. *Ucinet for Windows: Software for Social Network Analysis*. Analytic Technologies, Harvard.

Boschma R. A., 2005. Proximity and Innovation: A Critical Assessment. *Regional Studies* 39 (1), 61-74.

Bouba-Olga O. et Grossetti M., 2008. Socio-économie de proximité. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 3, 311-328.

Bureau M-C. et Corsani A., 2016. New forms of employment in a globalised world: three figures of knowledge workers. *Work Organisation, Labour & Globalisation* 10 (2), 101-112.

Bureau M-C. et Corsani A., 2014. Du désir d'autonomie à l'indépendance. Une perspective sociohistorique. *La nouvelle revue du travail* 5 (<http://journals.openedition.org/nrt/1844>).

Burret A., 2013. Démocratiser les tiers-lieux. *Multitudes* 52, 89-97.

Capdevila I., 2015a. Les différentes approches entrepreneuriales dans les espaces ouverts d'innovation. *Innovations* 48, 87-105.

Capdevila I., 2015b. Co-Working Spaces and the Localised Dynamics of Innovation in Barcelona. *International Journal of Innovation Management* 19 (3).

Caves R., 2000. *Creative industries: contacts between art and commerce*. Harvard University Press, Londres.

Chantelot S., 2010. Vers une mesure de la créativité : la construction de la classe créative française. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 3, 511-540.

Cohendet P., Grandadam D. et Simon L., 2010. The Anatomy of the Creative City. *Industry & Innovation* 17 (1), 91-111.

Cohendet P., Grandadam D. et Simon L., 2008. Réseaux, communautés et projets dans les processus créatifs. *Management international* 13 (1), 29-44.

Comunian R., 2012. Exploring the Role of Networks in the Creative Economy of North East England: Economic and Cultural Dynamics. Dans Warf B. (éd.). *Encounters and Engagements between Economic and Cultural Geography*, Springer, Dordrecht, 143-157.

De Heusch S., Dujardin A. et Rajabaly H., 2011. L'artiste entrepreneur, un travailleur au projet. Dans Bureau d'études de SMart (dir.). *L'artiste, un entrepreneur ? Les Impressions nouvelles*, Bruxelles, 17-28.

Deskmag, 2016. *Coworking Spaces and their Members. Results of the Global Coworking Survey*. Rapport de Deskmag, octobre.

Deskmag, 2017. *Global Coworking Survey*. (<http://www.deskmag.com/>).

Dufumier M., 2015. Permaculture. Dans Bourg D. et Papaux A. (dir.). *Dictionnaire de la pensée écologique*. Presses universitaires de France, Paris, 759-762.

Emin S. et Sagot-Duvaurox D., 2016. L'émergence de dynamiques coopératives : l'exemple d'un réseau d'entreprises créatives co-localisées. Une approche par l'économie des proximités. *Géographie, Économie, Société* 18 (4), 525-550.

EY, 2015. *2e Panorama de l'économie de la culture et de la création en France*. Etude d'Ernst & Young Advisory, octobre.

Fabbri J. et Charue-Duboc F., 2013. Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de La Ruche. *Management international* 17 (3), 86-99.

Gandini, A., 2015. The rise of coworking spaces: A literature review. *Ephemera* 15 (1), 193-205.

Genoud P. et Moeckli A., 2010. Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité. *Revue Economique et Sociale* 68 (2), 25-34.

Granovetter M., 2000. *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*. Desclée de Brouwer, Paris.

Grefte X., 2010. Introduction : L'économie de la culture est-elle particulière ? *Revue d'économie politique* 120 (1), 1-34.

Harpaz I., 2002. Advantages and Disadvantages of Telecommuting for the Individual, Organization and Society. *Work Study* 51 (2), 74-80.

Hearn S., 2014. *Sur le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel en France*. Rapport à la ministre de la culture et au ministre de l'économie, juin.

Henry P., 2014. *Un nouveau référentiel pour la culture ? Pour une économie coopérative de la diversité culturelle*. Éditions de l'Attribut, Toulouse.

HKU, 2010. *The Entrepreneurial Dimension of the Cultural and Creative Industries*. Rapport à la Commission européenne de l'Utrecht School of the Arts Hogeschool voor de Kunsten Utrecht, décembre.

Howkins J., 2001. *The Creative Economy: How People Make Money from Ideas*. Penguin Books, Londres.

Insee, 2015. *Emploi et revenus des indépendants*. Edition 2015.

Jauneau Y., 2013. *Le poids économique direct de la culture*. Rapport du département des études, de la prospective et des statistiques, septembre.

Kancel S., Itty J. et Weill M., 2013. *L'apport de la culture à l'économie de la France*. Rapport à l'Inspection Générale des Finances et à l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, décembre.

- KEA, 2006. *The economy of culture in Europe*. Etude préparée pour l'Union Européenne, octobre.
- Landry C., 2000. *The Creative City. A Toolkit for Urban Innovators*. Earthscan, Londres.
- Leclercq-Vandelannoitte A. et Isaac H., 2016. The new office: how coworking changes the work concept. *Journal of Business Strategy* 37 (6), 3-9.
- Liefooghe C., 2016. Tiers-lieux, *coworking spaces* et FabLabs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissance créatives. Dans Liefooghe C., Mons D. et Paris D. (dir.). *Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires*. Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 183-221.
- Liefooghe C. (dir.), 2015. *L'économie créative et ses territoires*. Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Liefooghe C., 2013. *Tiers-lieux, coworking spaces et fab labs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissance créatives*. Compte-rendu de la Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU), octobre.
- Liefooghe C., 2010. Economie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche. *Innovations* 1 (31), 181-197.
- Lubart T., 2003. *Psychologie de la créativité*. Armand Colin, Paris.
- Marzloff B., 2013. *Sans Bureau Fixe. Transitions du travail, transitions des mobilités*, éditions Fyp, Paris.
- Marc J., Grosjean V. et Marsella M-C., 2011. Dynamique cognitive et risques psychosociaux : isolement et sentiment d'isolement au travail. *Le travail humain* 74, 107-130.
- Markusen A., 2006. Urban Development and the Politics of a Creative Class: Evidence from a Study of Artists. *Environment and Planning A* 38 (10), 1921-1940.
- Menger P-M., 2002. *Portrait de l'artiste en travailleur*. Seuil, Paris.
- Merkel J., 2015. Coworking in the City. *Ephemera* 15 (1), 121-139.
- Mollison B., 1988. *Permaculture: a designers' manual*. Tagari Publication, Tyalgum.
- Moriset B., 2011. Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : Les espaces de *coworking*. *Colloque Spatialité et modernité : lieux et territoires*, Pau.
- Nantes Métropole, 2016. *Les espaces de coworking à Nantes*. Guide du *coworking* à l'échelle de Nantes métropole.
- Parrino L., 2015. Coworking: assessing the role of proximity in knowledge exchange. *Knowledge Management Research & Practice* 13 (3), 261-271.

- Pecqueur B. et Zimmermann J-B. (dir.), 2004. *Economie de Proximités*. Hermès, Lavoisier, Paris.
- Petiteau J-Y., 2012. *Nantes, récit d'une traversée. Madeleine-Champ-de-Mars*. Carré, Paris.
- Pierre X. et Burret A., 2014a. Animateur d'espaces de *coworking*, un nouveau métier ? *Entreprendre et Innover* 4 (23), 20-30.
- Pierre X. et Burret A., 2014b. L'apport des espaces de travail collaboratif dans le domaine de l'accompagnement des entrepreneurs : l'animation de réseaux de pairs. *Revue de l'Entrepreneuriat* 13 (1), 51-73.
- Rallet A. et Torre A., 2004. Proximité et localisation. *Economie rurale* 280, 25-41.
- Reynaud-Cressent B., 1982. La dynamique d'un oligopole avec frange : Le cas de la branche d'édition de livres en France. *Revue d'économie industrielle* 22, 61-71.
- Roy E., 2004. La mise en culture des friches urbaines. Territoires en transition à Nantes. *Les Annales de la recherche urbaine* 97, 121-126.
- Sagot-Duvaurox D. (dir.), 2013. *Les clusters ou districts industriels du domaine culturel et médiatique : Revue du savoir économique et questionnement*. Rapport pour le ministère de la Culture et de la Communication, juillet.
- Scott A. J., 2000. *The Cultural Economy of Cities*. Sage, Londres.
- Scott A. J. et Leriche F., 2005. Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial. *L'Espace géographique* 3 (34), 207-222.
- Spinuzzi C., 2012. Working Alone Together: Coworking as Emergent Collaborative Activity. *Journal of Business and Technical Communication* 26 (4), 399-441.
- St-Jean E., 2010. Les fonctions de mentor de l'entrepreneur novice. *Revue de l'entrepreneuriat* 9 (2), 28-48.
- Suire R., 2013. Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité. *Working paper, université de Rennes 1 – CREM – CNRS – IDEC*.
- Suire R. et Vicente J., 2015. Récents enseignements de la théorie des réseaux en faveur de la politique et du management des clusters. *Revue d'économie industrielle* 152, 91-119.
- Suire R. et Vicente J., 2014. Clusters for life or life cycles of clusters: in search of the critical factors of clusters' resilience. *Entrepreneurship & Regional Development* 26 (1-2), 142-164.
- Torre A., 2009. Retour sur la notion de proximité géographique. *Géographie, Économie, Société* 11 (1), 63-75.
- Torre A. et Rallet A., 2005. Proximity and Localization. *Regional Studies* 39 (1), 47-59.

Tremblay D-G, Chevrier C. et Di Loreto M., 2006. Le télétravail à domicile : Meilleure conciliation emploi-famille ou source d'invasion de la vie privée ? *Interventions économiques* 34 (<http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/689>).

Tremblay G., 2008. Industries culturelles, économie créative et société de l'information. *Global Media Journal – Edition canadienne* 1 (1), 65-88.

Trupia D. et Fekrane C., 2011. *Benchmark des espaces de coworking sur le territoire français*. Etude d'opportunités, Innov'Labs, Tvt Innovation et Silicon Sentier, mars.

Vivant E., 2009. *Qu'est-ce que la ville créative ?* Presses Universitaires de France, Paris.